

Consultations sur la version canadienne de l'initiative Athena SWAN

Grandes questions

Ces questions visent à évaluer et améliorer le projet de charte en ce qui concerne la détermination et la formulation des engagements que doivent prendre les établissements postsecondaires et des changements que doivent apporter ces derniers pour favoriser efficacement l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

1. La charte Athena SWAN repose sur des principes qui doivent être ambitieux, mais applicables.
 - Si l'on examine les principes proposés, y a-t-il des engagements supplémentaires qui aideraient à faire de la charte un guide plus efficace pour les établissements postsecondaires, alors qu'ils travaillent à mettre en œuvre les changements qu'ils doivent apporter pour favoriser l'EDI en leur sein et effectuent un suivi de ces changements?
 - Y a-t-il des changements ou des nuances qui devraient être apportés aux principes proposés qui aideraient à faire de la charte un guide plus efficace pour les établissements postsecondaires?
2. Les exigences en matière de données et de collecte de données sont une partie importante du processus prévu dans le cadre de l'initiative Athena SWAN et sont associées à plusieurs défis, comme le fardeau administratif, les préoccupations relatives à la protection des renseignements personnels et la réticence de certaines personnes ou des membres de certains groupes à faire une déclaration volontaire.
 - Comment ces difficultés peuvent-elles être atténuées au moment de concevoir les exigences en matière de production de rapports et le formulaire de demande de l'initiative Athena SWAN?
 - Les principes proposés de la charte permettent-ils de reconnaître le rôle que jouent les données et les faits probants dans le processus de l'initiative Athena SWAN?
3. Quels obstacles systémiques, inégalités ou autres mesures particulières devront être abordés ou mis en œuvre pour accroître l'équité, la diversité et l'inclusion dans les établissements postsecondaires?
4. Quels sont les défis et les avantages associés à la mise en œuvre d'un programme comme Athena SWAN pour le Canada au niveau de l'établissement ou du département? Les points dont il faut tenir compte comprennent notamment (a) l'engagement des hauts dirigeants, (b) la collecte de données, (c) l'analyse et la compréhension des enjeux, (d) les ressources pour la mise en œuvre de mesures et (e) les facteurs propres à la discipline, au département, à la taille de l'établissement, à l'emplacement et à la population.
 - Quels mécanismes, approches, stratégies ou considérations pourraient être mis en œuvre pour relever ces défis? Veuillez les illustrer en donnant des exemples de votre établissement et en tenant compte des réalités particulières des divers groupes d'intervenants (ainsi que du vôtre).
 - La charte proposée véhicule-t-elle efficacement les engagements que doivent prendre les établissements pour relever les défis que vous avez cernés?